



LIGUE DU GRAND EST DE FOOTBALL

Commission Régionale des Compétitions

Procès-Verbal de la réunion téléphonique du Mardi 26 juin 2018

Présidence : Gérard SEITZ

Présents : Gérard CASSEGRAIN, Patrice GRETHEN, Claude KEIME, Bernard PAQUIN, Michel RAMONET, Maxime RINIE, Jacky THIEBAUT, Jean-Marie THIRIET.

Championnats Seniors

Montées-Descentes à l'issue de la saison 2017/2018

(sous réserves des modifications qui pourraient y être apportées suivant les décisions pouvant intervenir ultérieurement ou des procédures en cours)

SECTEUR CHAMPAGNE ARDENNE

REGIONAL 3

Accessions des Districts :

Ardennes : F.C. Porcien – Liart Signy F.C. – Bourg Rocroi – Fumay Charnois

Aube : Aube Sud Vanne 2 – Ramerupt (sous réserve)
A.S.O.F.A. – Saint Mesmin F.C. 2

Marne : Fismes U.S. – Reims Neuville Jamin – Courtisols Estan – Espérance Rémoise

Haute-Marne : Saint Dizier Espérance – Prauthoy Vaux – Vaux sur Blaise 2 – Eclaron U.S. 2

Accession d'un certain nombre de 5èmes de districts en R3 en fonction du nombre de places disponibles et du classement aux points des 5èmes (groupes A, B, C, D) :

Ardennes : Nord Ardennes 14 points (sous réserve de place disponible et contentieux en cours)

Aube : F.C. Malgache 16 points (sous réserve de place disponible et contentieux en cours)

<u>Marne</u> :	Taissy A.S. 2	7 points	(sous réserve de place disponible et contentieux en cours)
<u>Haute-Marne</u> :	Rolampont C.A.	10 points	(sous réserve de place disponible et contentieux en cours)

Cette liste est établie dans le cadre de la préparation de la saison 2018/2019. Elle ne saurait constituer la matérialisation d'un droit acquis par les clubs à participer au championnat de Régional 3 pour la saison 2018/2019. Ce rappel fait référence à d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la Ligue du Grand Est de Football une modification de la liste des équipes participantes.

SECTEUR LORRAINE

REGIONAL 3

Accessions des Districts :

Meurthe et Moselle : Lay Bouxières AS – Toul Jeunes Citoyens – Longuyon ES
Moselle : Algrange – Kedange – Metz ESAP – Hombourg Haut SSEP –
Sarreguemines FC 3 – Bettborn Hellingring
Vosges : Haute Moselotte FC – Remiremont FC
Meuse : Dieue Sommedieue AS

Cette liste est établie dans le cadre de la préparation de la saison 2018/2019. Elle ne saurait constituer la matérialisation d'un droit acquis par les clubs à participer au championnat de Régional 3 pour la saison 2018/2019. Ce rappel fait référence à d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la Ligue du Grand Est de Football une modification de la liste des équipes participantes.

SECTEUR ALSACE

REGIONAL 3

Accessions du District :

Strasbourg Cité de l'III – Obermodern FC 2 – Schweighouse/M FC – Strasbourg Neudorf AS –
Strasbourg AS – Bischwiller Turcs US – Schleithal US – Herrlisheim FC – Nordhouse US –
Baldenheim US – Selestat FC – Schiltigheim SC 3 – Fessenheim FC – Colmar SR 2 – Munster
AS – Ribeauville AS – Ottmarsheim SC – Berrwiller AS 2 – Vallée/Thur US – Sausheim FC –
Montreux Sports – Habsheim FC – Mulhouse ASRS – Zillisheim SS – Fegersheim CS –
Mulhouse RC – Betschdorf AS – Colmar US

Cette liste est établie dans le cadre de la préparation de la saison 2018/2019. Elle ne saurait constituer la matérialisation d'un droit acquis par les clubs à participer au championnat de Régional 3 pour la saison 2018/2019. Ce rappel fait référence à d'éventuels recours contentieux qui imposeraient à la Ligue du Grand Est de Football une modification de la liste des équipes participantes.

Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 2 jours à compter du lendemain de leur notification, par envoi en recommandé à : LGEF - BP 19 - 1 rue de la Grande Douve - 54250 Champigneulle ou à l'adresse électronique : appel@lgef.fff.fr, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président,
Gérard SEITZ

Le Secrétaire,
Gérard CASSEGRAIN